

Conditions générales de fonctionnement de
LA CLINIQUE VETERINAIRE DU PLATEAU du Dr Vanessa Bonnafous
55 RUE JEAN JAURES 92 170 VANVES 01.40.93.50.94

Les présentes conditions sont consultables sur le tableau d'affichage de notre salle d'attente, elles peuvent vous être remises sous un format papier à la clinique sur demande, envoyées par mail ou peuvent être téléchargées à l'adresse suivante : <https://www.veterinairevanves.fr>

Tout acte effectué sur un patient dans notre établissement est soumis aux présentes conditions générales de fonctionnement.

APPELLATION DE L'ETABLISSEMENT DE SOINS ET ESPECES HABITUELLEMENT ET OCCASIONNELLEMENT TRAITEES

Notre établissement de soins est classé « clinique vétérinaire pour animaux de compagnie » conformément à l'arrêté du 13 mars 2015 relatifs aux établissements de soins vétérinaires et au cahier des charges publié sur le site internet de l'Ordre des Vétérinaires :

https://www.veterinaire.fr/fileadmin/user_upload/Ressources_documentaires/Cahiers_des_charges_ESV/Arrete-esv.pdf

HORAIRES D'OUVERTURE HABITUELS ET CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC

La clinique est ouverte au public les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 19h, le mardi de 13h à 19h, le samedi de 8h30 à 17h.

Les consultations ont lieu sur RDV les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le mardi de 14h à 19h et le samedi de 9h à 17h.

PERSONNEL AFFECTE AUX SOINS DES ANIMAUX

Personnel vétérinaire :

Dr Vanessa BONNAFOUS, diplômée de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, Ancienne Interne en Médecine et Chirurgie des Carnivores Domestiques, Certificat d'Études Spécialisées en Ophtalmologie.

Dr Irina DUMORTIER, diplômée de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort

Personnel non vétérinaire :

Mlle Lucie Gourdon, Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire, échelon III.

Mlle Camille Cosson, Auxiliaire Spécialisée Vétérinaire, échelon III.

PRESTATIONS EFFECTUEES AU SEIN DE LA CLINIQUE

- Médecine générale.
- Analyses sanguines :
 - effectuées par nos soins sur le matériel suivant : EXIGO EOSx, ImmunoAU10, NX500v4,
 - effectuées le cas échéant par un laboratoire extérieur avec l'accord du client.
- Imagerie médicale :
 - réalisation de radiographies : générateur HF 30kWh DMX 30HF DMV IMAGING, développement numérique sur lecteur compact ultra rapide PRIMA T2,
 - échographie, doppler, doppler couleur, appareil PROSOUND SSD3500SX.
- Chirurgie de convenance.
- Chirurgie des tissus mous.
- Anesthésies générales (anesthésie flash ou tranquillisation poussée ou prémédication/induction/relais gazeux). Sauf indications contraires dans le contrat de soins, le protocole est choisi en fonction de la nature de la chirurgie, de l'âge et de la santé de l'animal, surveillance de l'anesthésie par monitoring respiratoire.
- Consultations spécialisées : le cas échéant par un intervenant extérieur avec l'accord du client.
 - Ostéopathie : Dr Anne Bihet, Dr Nathalie Prat,
 - Cardiologie : Dr David Bembaron,
 - Chirurgie orthopédique : Dr Jean-Christos Troger.
- Délivrance de médicaments (conformément à la législation sur la pharmacie vétérinaire en vigueur).
- Ventes de produits d'hygiène et d'aliments diététiques et physiologiques.

SURVEILLANCE DES ANIMAUX HOSPITALISES

En dehors des horaires d'ouverture, les animaux hospitalisés nécessitant une surveillance clinique seront référés au Centre Hospitalier Vétérinaire FREGIS, 43 avenue Aristide Briand, 94110 Arcueil, tél : 01.49.85.83.00 possédant une unité de soins intensifs 24h/24. Dans la mesure du possible, les hospitalisations de jour seront favorisées mais un animal non cliniquement critique nécessitant des soins limités comme une perfusion pourra, avec le consentement éclairé du propriétaire, rester sur place sans surveillance dans la mesure où le système de perfusion sera sécurisé.

PERMANENCE ET CONTINUTE DES SOINS

Afin d'assurer en notre absence un suivi optimum des animaux qui nous sont confiés, notre établissement a passé un contrat de gestion des urgences avec VETALIA, service vétérinaire d'urgence à domicile, joignable depuis notre numéro de téléphone puisque les lignes leur seront déviées en dehors des horaires d'ouverture.

ESPECES TRAITEES

Les espèces habituellement ou occasionnellement traitées dans notre établissement sont les suivantes :

- Chiens
- Chats
- Furets
- Rongeurs
- Lagomorphes

Nous ne disposons pas du matériel et des compétences nécessaires pour assurer les soins aux espèces non cités ci-dessus notamment les équidés et les animaux de rentes, en cas d'urgence concernant ces espèces vous pouvez vous adresser à Bailly Vétérinaires, tél : 01.64.41.02.60, <http://baillyveterinaires.com>.

RISQUE THERAPEUTIQUE, RISQUE ANESTHESIQUE, RISQUE LIE A LA CONTENTION, CONSENTEMENT ECLAIRE DU CLIENT

Tout traitement médicamenteux, toute anesthésie, tout acte chirurgical comportent un risque thérapeutique potentiel dont notre équipe informera le Client. Cette information se fera verbalement dans le cadre de la pratique courante ou dans le cas d'actes mettant en jeu le pronostic vital du patient par écrit sous la forme d'un contrat de soins (voir chapitre contrat de soins). Le comportement agressif d'un patient nécessite parfois l'utilisation de moyens de contention pouvant entraîner une blessure de ce dernier et/ou du personnel soignant. Notre équipe informera dans ce cas le Client de la nécessité d'utiliser une contention particulière pour des raisons de sécurité. L'examen du patient ne sera effectué qu'en cas d'acceptation de la contention par le Client.

Le Client déclare avoir pris connaissance et accepté les risques thérapeutiques et le cas échéant les conditions particulières d'examen sous contention énoncées ci-dessus.

CONTRAT DE SOINS

Toute intervention médicale ou chirurgicale qui fera l'objet de conditions particulières non précisées ou non mentionnées sur le présent document donnera lieu à la mise en place d'un contrat de soins. Ce dernier apportera au Client les informations nécessaires à l'obtention de son consentement éclairé.

DECES DE L'ANIMAL

En cas de décès du patient, nous pouvons, si la législation le permet et si le Client le souhaite, restituer le corps à fins d'inhumation.

Nous pouvons, dans les autres cas, assurer par l'intermédiaire de la Société INCINERIS ZI de Brières-les-Scellés, Route de Brières-les-Scellés, 91150 Étampes, tél : 01.64.94.11.30, l'incinération collective ou individuelle du corps.

Toute demande d'incinération devra être écrite et signée par le Client.

Les frais d'incinération sont à la charge du Client.

ADMISSION DES ANIMAUX VISES PAR LA LEGISLATION SUR LES CHIENS DANGEREUX

Les chiens de première et deuxième catégories sont acceptés dans notre établissement à la condition expresse qu'ils soient muselés et présentés par une personne majeure.

ADMISSION DES ANIMAUX ERRANTS

Les animaux errants amenés à la clinique et nécessitant des soins urgents recevront les premiers soins et l'hébergement et ce jusqu'à stabilisation de leur état clinique. En l'absence d'identification, la fourrière départementale sera contactée afin de venir chercher l'animal qui devra y séjourner pendant le délai légal de 7 jours avant son transfert dans un refuge. En cas d'identification du propriétaire, il lui sera demandé le règlement des premiers soins apportés à son animal au moment de sa récupération à la clinique.

CONDITIONS TARIFAIRES

Les tarifs des actes principaux sont affichés dans notre salle d'attente.

L'ensemble des tarifs est à la disposition du Client sous la forme d'un cahier des tarifs disponible sur simple demande en salle d'attente.

Le total à régler correspond à la somme des prestations médicales, chirurgicales et des médicaments et autres produits délivrés, il donnera lieu à la production d'une facture détaillée conformément à la législation. La nature aléatoire de certains actes médicaux ou chirurgicaux rend difficile leur référencement voire même leur chiffrage exact, dans ce cas un devis incluant des paliers financiers sera remis au Client, chaque dépassement de paliers devra donner lieu à une nouvelle acceptation du Client.

MODALITES DE REGLEMENT

Les honoraires sont payables comptants en fin de consultation ou lorsque l'animal est rendu au Client.

De manière exceptionnelle, un paiement différé peut être accepté selon des modalités convenues entre le Vétérinaire et le Client.

Un acompte pourra être demandé notamment lors d'hospitalisation du patient pour plusieurs jours, ou lors de soins de longue durée.

Un avoir pourra être établi en cas de restitutions d'aliments non entamés et achetés depuis moins d'un mois. Les médicaments non entamés ne peuvent être repris.

Un paiement à débit différé ou en 2, 3 ou 4 fois est disponible par l'intermédiaire de notre partenaire financier sous réserve d'acceptation de ce dernier.

Lors de paiement différé, des pénalités de retard calculées à un taux égal à 1 fois ½ le taux d'intérêt légal en vigueur au jour d'exigibilité de la facture seront appliquées en cas de non-respect de la date de paiement indiquée sur la facture.

Le Vétérinaire se réserve le droit de poursuivre le débiteur en cas de non-paiement.

LITIGES

En cas de litige à caractère déontologique, le Client peut s'adresser au Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires D'Ile-De-France, 34 Rue Bréguet, 75011 Paris, tél : 01.47.00.12.89.

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Souscrite auprès de MACSF, 64 Avenue Aristide Briand, 92184 Antony, tél : 01.71.25.00.92

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE, SECRET PROFESSIONNEL

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données le concernant auprès du Dr Bonnafous.

Les coordonnées fournies par le Client sont strictement confidentielles et réservées à la communication entre le Vétérinaire et le Client (rappels de vaccination, rappels d'administration des antiparasitaires, envois de factures ou autres données à la demande du Client) et ne servent en aucun cas à des fins de publicités.

Tout vétérinaire est soumis au secret professionnel, aucune information recueillie lors de la consultation ne pourra être divulguée sauf commission rogatoire selon les conditions prévues par la loi.